

AVIS PUBLIC - ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 501-13

Aux personnes intéressées par le projet de règlement numéro 501-13 modifiant le règlement numéro 501 sur le zonage et le lotissement.

AVIS PUBLIC est donné que lors d'une séance ordinaire tenue le 11 avril 2023, le Conseil municipal de la Ville de Saint-Philippe a adopté le projet de règlement numéro 501-13 intitulé :

Règlement modifiant le règlement numéro 501 sur le zonage et le lotissement afin:

- 1) **de rectifier l'appellation des classes et catégories d'usages au tableau des types d'affichage autorisés, d'ajouter la classe « Services publics et communautaires » et de bonifier le schéma illustrant les types d'affichages ;**
- 2) **d'établir des superficies d'affichage totales pour les immeubles localisés dans les zones I-02 et I-03 ;**
- 3) **de modifier les normes applicables au positionnement d'une affiche de types « plaque », « enseigne sur socle », « enseigne à plat » et « enseigne projetante ».**

Ce projet de règlement concerne l'ensemble du territoire de la Ville. Le périmètre de l'ensemble des zones est illustré au plan suivant ([plan de zonage](#)).

Conformément à la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, ce projet de règlement fera l'objet d'une assemblée publique de consultation qui aura lieu le **mardi, 25 avril 2023, à 19 h** au **Complexe Élodie-P.-Babin** situé au **2235, route Édouard-VII** à Saint-Philippe. Lors de cette assemblée, le maire ou son représentant, expliquera le projet de règlement et entendra les personnes et organismes qui désireront s'exprimer.

Ce projet ne contient aucune disposition propre à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

Le projet de règlement numéro 501-13 peut être consulté sur le site internet en suivant le lien : <https://ville.saintphilippe.quebec/avis-publics/>. Il peut également être consulté au bureau de la municipalité au 175, ch. Sanguinet, bureau 201, Saint-Philippe, du lundi au jeudi de 8h à 12h et de 13h à 16h30 ainsi que le vendredi de 8h à 12h.

Donné à Saint-Philippe, ce 12 avril 2023



La greffière de la Ville,
Manon Thériault, avocate